



Erreur medicale pendant une ponction d'ovocyte

Par **unachiquitta**, le **07/11/2015 à 17:09**

bonjour

jaimerais connaître les recours qui me sont disponibles dans cette situation je m'explique :
Je suis en parcours PMA (procréation médicalement assisté) depuis plusieurs années dans le même hôpital
vendredi 6 novembre 2015 apres un traitement long de 15jours pour une FIV ICSI (fecondation in vitro) ils ont procédé à la ponction de mes ovocytes seulement il y a eu négligence ou faute je ne sais pas comment le nommer mais un des tubes etait fissuré , ils se sont rendu compte de cela une fois le liquide avec mes ovocytes mis dedans jai donc perdu toute mes chances de pouvoir obtenir des embryons et de faire un transfert
le biologiste m'a parlé de cet incident apres ma sortie de chambre j'etais sous le choc je ne me rappelle même plus de leurs mots !!
il faut savoir que c'est ma 3 eme tentative pour faire un bébé que j'ai une heure de route pour aller à l'hôpital il faut y aller pratiquement tous les jours, les arrêt de travail, enfin bref le préjudice moral est énorme !!
je ne veux pas m'engager dans une bataille inutile mais je veux que cette erreur soit reconnue ils n'ont même pas pris la peine de notifier dans le compte rendu de la ponction cet incident (il est noté incident : aucun)
que puis je faire ? A qui m'adresser ?
merci pour vos reponses